



# SÉANCE PLÉNIÈRE

## 27 octobre 2020

---



# Protection des captages prioritaires

- **Rappel de contexte**

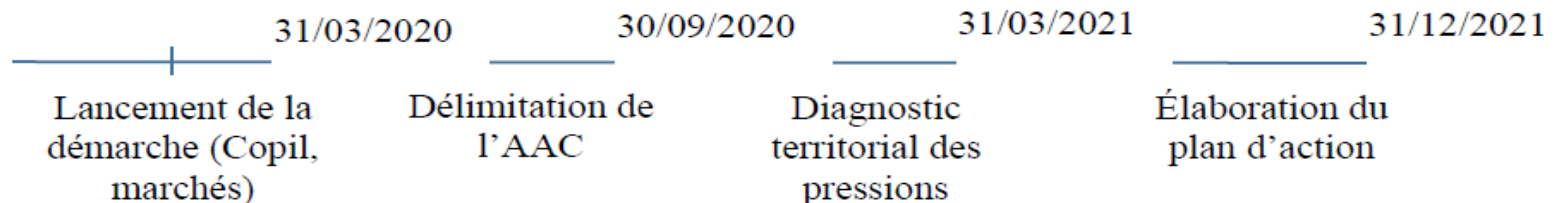
grenelle de l'environnement : identification de 1000 captages prioritaires

Intégration des captages prioritaires dans les SDAGE

Seulement 500 plans d'actions en cours

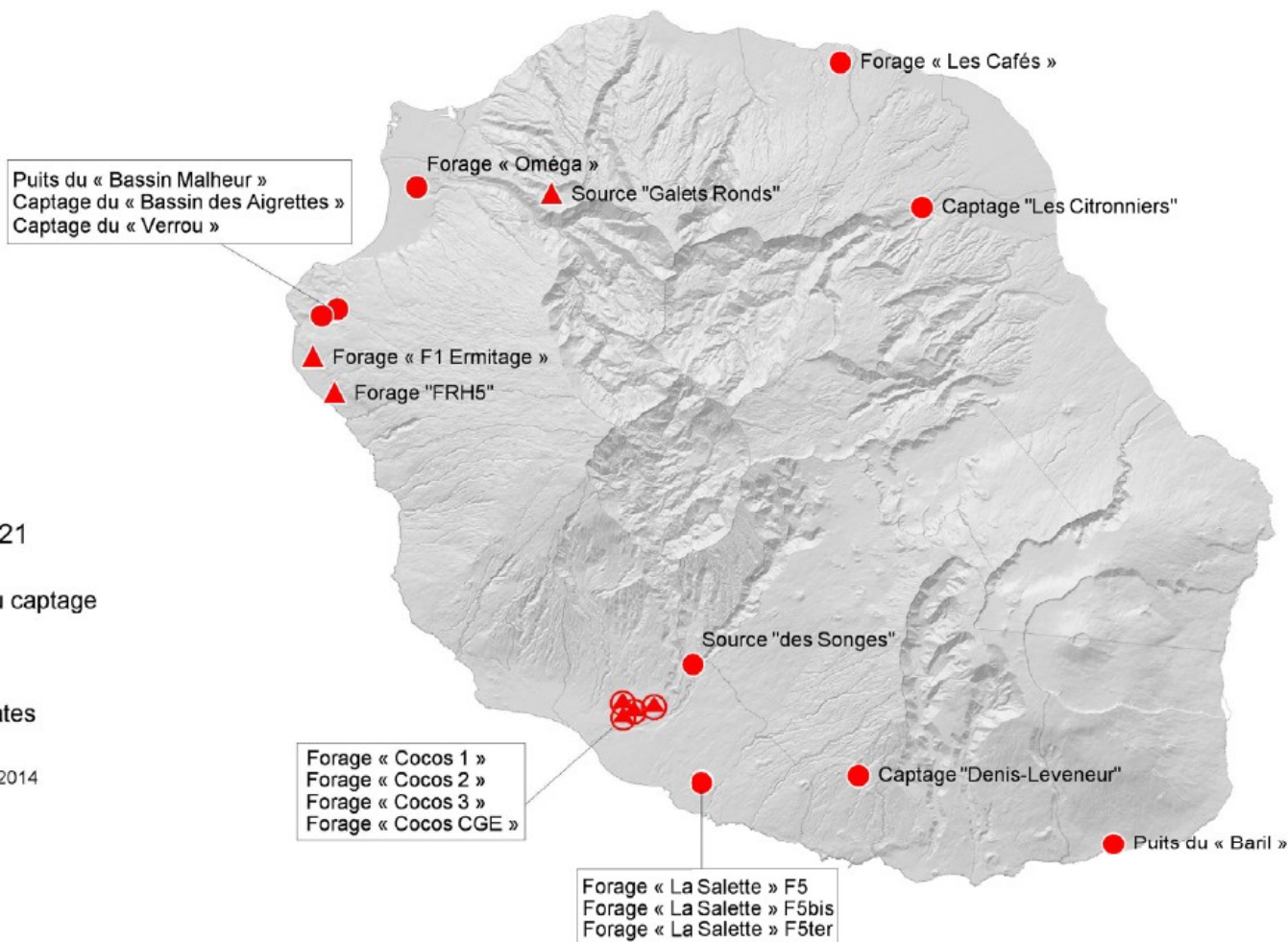
Les assises de l'eau en 2019 réaffirment le besoin d'action sur ce sujet

Instruction du gouvernement du 5 février 2020 : objectif de mise en œuvre de plans d'actions autour de chaque captage avant fin 2021



# Protection des captages prioritaires

Les captages d'eau potable prioritaires sur le bassin de la Réunion



# Protection des captages prioritaires

## • A La Réunion

Existence d'un COPIL régional à faire évoluer : intégration des autorités organisatrices de l'eau potable

12 captages prioritaires, **aucun plan d'actions réalisé** (travail à faire en 2021)

Des actions mises en œuvre localement et un avancement hétérogène

- Définition partiel des aires d'alimentation de captage (AAC)
- Définition partiel des diagnostics de pression (études de vulnérabilité ou sur l'origine des nitrates)
- Animation de la chambre d'agriculture sur la commune du port
- Travaux de raccordement aux réseaux d'assainissement (CREOLE...)

Nécessité de faire un bilan au cas par cas et de mettre en place une animation autour des captages par les autorités organisatrices de l'eau potable (2021 et de long terme)

